ETE 2025

RETROUVANCE MILLEVACHES

Randonnée itinérante

6 jours / 5 nuits

Sur les contreforts du Massif Central, au cœur des hautes terres limousines qui culminent à 1000 m d'altitude.
Ce nouveau circuit Retrouvance® en Limousin vous emmène dans le Parc naturel régional de Millevaches.
Parsemé de rivières, d'étangs et de lacs, ce territoire granitique est constitué de milieux naturels remarquables.

Cette contrée de tempérament est aussi riche d'un héritage patrimonial que le séjour donne à découvrir au fil de la marche.

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50 Rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT
Tèl : 0**0 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –
E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Pradines - Larfeuil
Rendez-vous à la gare de Bugeat à 14h00. Pour les personnes qui viennent en voiutre, nous vous indiquerons où vous garer.
Nous irons déposer les bagages au gîte de Larfeuil, puis nous irons au point de départ de la randonnée à Pradines.
Nous reviendrons au gîte en passant par les cascades de la Tine et la forêt de la Molestie. Cette première journée nous permettra de vous présenter le territoire et le séjour.
Dîner et nuit au gîte de Larfeuil dans la forêt domaniale.
Dénivelée : + 350 m Distance : 6.5 km Horaire : 3h00 de marche

Jour 02 : Larfeuil - Chadebeq
Nous passerons par la forêt domanaile de Larfeuil pour nous rendre au village abandonné de Clédat. Après la visite commentée et le repas sur le rocher, nous nous dirigerons vers la lande du Marouby et nous finirons la journée au moulin de Chadebeq.
Thèmes abordés : histoire du peuplement humain et utilisation du territoire, géologie, forêt. Acheminement de Chadebec à Millevaches en minibus.
Dîner et nuit au gîte de Millevaches en bordure du village
Dénivelée : + 560 m Distance : 17km Horaire : 5h30 de marche

Jour 03 : Millevaches - Neuvialle
Après un passage par la maison du PNR Millevaches en Limousin, nous irons aux sources de la Vienne.
Nous traverserons ensuite la tourbière de Négarioux Malsagne avant de rejoindre le gîte de Neuvialle. Thèmes abordés : milieux naturels, tourbières, organisation et évolution sociale, économie solidaire.
Dénivelée : + 470 m Distance : 22km Horaire : 6h30 de marche

Jour 04 : Neuvialle – Le Bonneix
Depuis le site éolien nous monterons au Puy de la Mijoie et au Puy de l'Aiguille où nous profiterons d'un panorama à 180° sur les monts d'Auvergne. Ensuite nous descendrons en longeant la vallée de la Gioune et ses ponts planches en granit.
Au programme : paysages, agriculture, énergies renouvelables.
Dîner et nuit au gîte du Bonneix.
Dénivelée : + 450 m Distance : 19km Horaire : 6h00 de marche

Jour 05 : Le Bonneix – Grand Bois
Après un passage par la lande du Mas Crépaud, nous visiterons la villa gallo-romaine de Maisonnières, puis nous rejoindrons le gîte de Grand Bois par la vallée de la Gioune et la forêt.
Dîner et nuit au gîte des Grands Bois au coeur d'une forêt magnifique.
Dénivelée : + 620 m Distance : 19km Horaire : 6h30 de marche

Jour 06 : Grand Bois - Felletin
Pour cette dernière étape nous vous proposons une descente douce par la vallée de la Creuse. Nous arriverons en fin de matinée à Felletin afin de profiter d'une visite.
Au programme : l'économie régionale, la laine, la tapisserie, l'école des métiers du bâtiments…
Pique- nique au bord de la Creuse au pont Roby, puis retour à Bugeat.
Dispersion vers 13h00 à la gare de Bugeat
Dénivelée : + 100 m Distance : 7km Horaire : 2h30 de marche

Retour en minibus jusqu'à Bugeat ou train en gare de Felletin.

AUTRES RANDONNES ORGANISEES SUR LE MEME PRINCIPE :
Retrouvance Haut Verdon – Val d'Entraunes
Retrouvance Pyrénées – Vicdessos
Retrouvance Drôme
Retrouvance Haute Vallée de la Loire
Retrouvance Ardèche
Retrouvance Vicdessos
Retrouvance Monts d'Ardèche
Retrouvance Buesch Devoluy
Retrouvance Bugey Valromey

Fiche descriptive sur demande

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Le 1er jour à Bugeat - Gare à 14h00

Accès voiture : Autoroute Clermont-Ferrand / Bordeaux. Sortie Meymac. Passage à Meymac, puis Bugeat. Vous garez votre voiture en face de l'office de tourisme.

Accès train : gare de Bugeat. www.voyages-sncf.com
Depuis Paris, Toulouse, Bordeaux. Arrêt Gare de Limoges puis TER vers Ussel. Arrêt gare de Bugeat

Pour les horaires de train (sous réserve de modification)
Ligne Limoges Ussel TER L26 arrêt à Bugeat
Aller départ Limoges 12H37 arrivée Bugeat 14H

Accès avion : Aéroport de Limoges puis train

DISPERSION
Au retour le samedi, dispersion à 13h00 à la gare de Bugeat
Retour départ Bugeat 13H02 arrivée Limoges 14H14

Retour train : Felletin (voir horaires de train)
Pour le retour possibilité de repartir de Felletin, terme de la randonnée en bus régionaux R15 jusqu'à la gare de la Souterraine (ligne Toulouse/Paris)départ à 12H20 ou 13H20

Hébergements avant ou après la randonnée : Nous contacter.

NIVEAU
Marcheurs contemplatifs à sportifs.
Niveau 2 à 3 sur une échelle de 5.

Ce séjour s'adresse à des personnes qui ont l'habitude de la randonnée. Il faut être capable de marcher entre 15 et 20 km par jour avec en moyenne un dénivelé entre 300 et 600 m.
Le gros avantage des séjours Retrouvance est la présence d'un(e) logistien(ne) qui peut venir à tout moment chercher des personnes qui souhaitent écouter les journées.

Nous marchons sur un relief en alvéoles, c'est-à-dire avec, bien sûr, des montées et des descentes. Le terrain est souvent composé de racines, de pierres, avec quelques passages dans des zones humides. Bien que nous soyons sur un plateau, les randonnées ne sont pas «plates». Cependant, il n'y a pas d'obstacle majeur et ce séjour randonnée s'adresse à un large public habitué de la randonnée.

HEBERGEMENT

L'hébergement (d'un excellent niveau de confort) est assuré dans cinq gîtes forestiers isolés en forêt ou dans des hameaux.
Ces maisons de grande qualité sont entièrement rénovées avec goût. Hébergement en chambre de 2 - 3 personnes maximum avec sanitaires indépendants. Ces relais forestiers sont exclusivement réservés au groupe de randonneurs (12 maximum) ayant choisi le circuit « Retrouvance ®».
Les repas et pique-niques sont fournis par les restaurateurs et producteurs locaux.
Un logisticien, dédié à votre séjour, est présent en permanence. Il assure le transport des bagages de gîte en gîte l'entretien des maisons forestières, l'acheminement et le service des repas ainsi que votre transport en minibus.
Les draps sont fournis (pas le linge de toilette)

TRANSFERTS INTERNES
Comme mentionnés au programme.

PORTAGE DES BAGAGES
Vous portez uniquement vos affaires de la journée ainsi que le pique nique.
Le reste de vos affaires est acheminé par véhicule aux différents hébergements.

GROUPE
Maximum 12 personnes environ.

ENCADREMENT
Vous serez accompagné(e) par un membre du Bureau des Accompagnateurs de la Montagne Limousine, titulaires du Brevet d'Etat d'accompagnateur en moyenne montagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Au Vieux Campeur

Sac à dos pour vos affaires de la journée :
- Gourde ou poche à eau. Volume : 2 litres.
- Lunettes de soleil.
- Crème solaire.
- Casquette ou chapeau.
- Chaussures de marche imperméables.
(Evitez de venir avec des chaussures neuves, mais préférez des chaussures déjà éprouvées)
- Une trousse de secours et votre trousse de pharmacie avec vos médicaments habituels et l'ordonnance de vos traitements.
- Les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'accident.
- Vêtements de randonnées : veste imperméable, pantalon respirant, tee-shirts respirants. Chaussettes et T-shirts de rechange.
- **Une boite hermétique pour les pique-niques** le midi avec couverts, gourde, thermos….
- Un appareil photo.
- Eventuellement des bâtons de marche.
- Les draps sont fournis
- **Et plein de bonne humeur !**

DATES ET PRIX

Dates : du Lundi au Samedi	Prix par personne
Du 23 au 28 juin 2025	730 €
Du 07 au 12 juillet 2025	730 €
Du 21 au 26 juillet 2025	730 €
Du 28 juillet au 02 août 2025	730 €
Du 18 au 23 aout 2025	730 €
Du 25 au 30 août 2025	730 €
Du 08 au 13 septembre 2025	730 €
Du 22 au 27 septembre 2025	730 €

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise … à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour : - 5% pour les petits groupes (8 à 10 personnes) et - 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes).
Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

LE PRIX COMPREND

• La pension complète du dîner du Jour 1 au pique-nique du Jour 6 (soit 5 diners, 5 petits déjeuners et 5 pique-niques).
• L'encadrement par un professionnel diplômé d'état Accompagnateur en Montagne durant 5 jours.
• Le transport de bagages tout au long du séjour.
• Les draps.
• Le retour routier au point de départ du séjour.
• Les taxes de séjour.
• Les frais d'organisation et de réservation.

LE PRIX NE COMPREND PAS

• Les frais de dossier.
• Les consommations personnelles
• Les frais d'assurance éventuelle.
• Les assurances
• L'équipement individuel
• Le transport aller/retour sur le lieu du séjour.
• Les dépenses personnelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

Calme, confort, découverte, repos, convivialité... sont des mots qui qualifient bien le séjour Retrouvance® Millevaches. Pendant une semaine, du lundi au samedi, vous découvrirez le plateau de Millevaches avec un accompagnateur (ou accompagnatrice) en montagne, sur le mode «randonnée douce».

Retrouvance® est la première marque de circuits de randonnée itinérante tout compris : accompagnement, hébergement, restauration et portage des bagages. Vous serez guidé par un membre du bureau des accompagnateurs de la montagne limousine (BAML). C'est un guide local, titulaire d'un brevet d'état. Il vous fera découvrir au fil de votre séjour l'histoire de ce territoire encore trop méconnu, son riche patrimoine bâti et naturel, l'économie forestière et l'élevage (race ovine et bovine limousine).
De plus il vous présentera l'implication particulière des habitants dans une vie associative très active et dans l'économie sociale et solidaire. Il vous guidera sur ce circuit qu'il a conçu en toute sécurité avec convivialité. Il fera intervenir des personnes qui feront partager pendant un

moment, un peu de leur vie sur le territoire, notamment un agent de l'ONF qui présentera son métier.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr
***SNCF* :** Tel :0 892 35 35 35 ou http://www.voyages-sncf.com
Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net
www.chamonix.com - www.zermatt.ch

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrêtement d'un bateau**.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé**.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex